



Editorial

L'association recrute !

Je suis très heureux de t'annoncer que l'association a obtenu le feu vert pour le recrutement de son premier salarié !

Ainsi, dès janvier prochain une personne dédiée à plein temps sera en place afin de t'accueillir, te renseigner, t'aider.

La décision a été finalisée courant septembre au cours d'un dîner rassemblant Jean HERLIN Directeur du Groupe IGS et Philippe FEYEUZ Directeur National IFAG.

La qualité du travail réalisé par l'équipe depuis plus de 4 ans et la force du réseau concrétisée à travers plus de 800 adhérents ont convaincu définitivement nos interlocuteurs de donner un coup d'accélérateur.

Dès le lendemain, l'information a été donnée par mes soins au cours de la réunion nationale des directeurs et confirmée l'après-midi par Jean Herlin. Nous avons désormais un allié de poids.

Cet apport de compétences et de disponibilité va nous permettre d'enclencher de façon dynamique la nouvelle feuille de route que nous vous avons présentée.

Mieux encore, cela va nous permettre de répondre à vos remarques. Oui, nous avons pris soin de lire toutes les remarques données au cours de l'enquête menée en février-mars dernier (2 000 appels téléphoniques).

Tout d'abord, vous nous adressez de nombreux encouragements, vous soulignez le dynamisme des actions mais aussi vous demandez plus... plus de relance, plus de repas proche de votre implantation, plus de

soutien sur la recherche d'emploi, plus d'événements, plus de témoignages de diplômés, plus de repas de promo, plus d'échanges, plus de blogs...

Grâce au plan annuel d'action vous allez être satisfaits à travers la lettre mensuelle et les campagnes newsletter. Nous vous donnons dans cette lettre le détail des thèmes abordés sur les 10 mois à venir.

Enfin, deux autres remarques, le tutoiement et le montant de l'adhésion. Je rappellerai que le tutoiement est de coutume dans les grandes écoles et marque une camaraderie, une appartenance, mais jamais une impolitesse.

Pour l'adhésion "trop chère"... je dois vous dire qu'actuellement celle-ci est nécessaire au bon équilibre de notre budget et à l'engagement de nos actions.

Parce que je sais que chacun des diplômés peut rejoindre et développer le Réseau, je prends l'engagement que si nous doublons dans les 3 ans le nombre d'adhérents (de 800 à 1 600), alors je ferai voter la baisse de la cotisation.

Croyez-moi de pilier nous sommes en train de devenir fondation de notre école.

Très amicalement,

Laurent CONSTANTIN



PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION

Agenda

Retrouve l'agenda complet sur www.ifag-alumni.com

Donne ton avis

Tu souhaites réagir à cette lettre : lettremensuelle@ifag-alumni.com

Et n'oublie pas !

Adhère en ligne !

www.ifag-alumni.com

Accès rapide et sécurisé

N'oublie pas que la lettre Ensemble est un support que tu peux utiliser...

Si tu souhaites t'exprimer sur un sujet, présenter ton entreprise, un projet... fais-le nous savoir, envoie ton article avec des visuels de qualité à lettre@ifag-alumni.com

Nombre d'adhérents : **775**

Les seniors : l'emploi et la retraite

L'IFAG va fêter en 2008 ses 40 ans d'existence ! 40 ans, cela signifie aussi pour l'association l'arrivée de futurs et premiers retraités. Nous vous proposons un regard multiple sur les problématiques senior / emploi / retraite.

Savez-vous qu'en France malgré les réformes menées ces dernières années, l'âge effectif de cessation d'activité ne recule pas. La faible activité des seniors reste une spécificité française.

Lorsqu'un Américain prend sa retraite, il a en moyenne travaillé 35 % de plus que son homologue français. Et si le Français actif est plus productif (nous sommes champions du monde sur ce point), c'est dû en partie au fait que les moins productifs, notamment les jeunes et les seniors, sont tenus à l'écart ou sortis du marché du travail.

Aussi le travailleur doit-il partager avec une plus grande proportion d'inactifs le fruit de sa production, déjà réduit par une durée annuelle du travail plus faible que celle de son homologue américain. Finalement, le PIB par tête de l'Américain (et son niveau de vie) est près de 40 % supérieur à celui du Français.

Retraites et seniors ?

Pour consolider les retraites, il faut augmenter significativement l'emploi des seniors. Le coût complet du travail du salarié excède fréquemment pour l'employeur sa rentabilité en début et fin de carrière. Et cet écart explique souvent que les entreprises excluent de leurs effectifs les seniors.

D'ici 2015, 80% des postes à pourvoir en entreprise correspondront à des départs en retraite.

Les taux d'emploi des plus de 50 ans à travers l'Union européenne, varient considérablement en fonction de la pyramide des âges et des politiques sociales propres à chaque pays.

Pour les 55-64 ans, les pays s'évaluent à partir de taux inférieurs à 30% (Belgique, Autriche, Italie, Pologne) jusque des taux avoisinant les 50% (Royaume-Uni, Finlande, Portugal), voire les 60% (Suède, Danemark). **La France est à 38%.**

Changer cette situation est un défi.

Il y a trois moyens d'y parvenir :

- Le premier consiste en des allègements de charges sociales pour les seniors.
- Le deuxième concerne l'évolution des rémunérations tout au long de la vie active, en développant une partie variable croissant rapidement en début de carrière et pouvant se réduire en fin de carrière.
- Le troisième porte sur la formation continue des seniors.

Relever les cotisations retraite ?

La faible activité des seniors menace l'équilibre de la réforme des retraites. «*Pour l'entreprise, le choix est très clair : soit c'est l'augmentation des cotisations retraite, soit il faut garder les salariés jusqu'à la retraite*». Ce qui est très loin d'être le cas puisque deux salariés sur trois ne sont plus en activité lorsqu'arrive l'âge de la retraite.

Pourquoi ? Tout simplement parce que les entreprises ne pratiquent encore qu'exceptionnellement la gestion prévisionnelle des compétences et que sur le terrain, dès qu'il faut alléger les structures, une sorte de consensus se fait pour renvoyer en priorité les seniors. C'est exactement ce qui est en train de se

produire au Crédit Lyonnais (LCL) : la banque a annoncé récemment 3 519 suppressions d'emplois en trois ans, sans licenciement mais **avec une majorité de préretraites, prises en charge exclusivement par l'entreprise** et qui correspondent au demeurant à "une forte attente" des salariés de 57 ans et plus !

Travailler plus longtemps ?

Plus de six Français sur dix sont d'accord pour continuer à exercer leur activité après 65 ans.

Travailler plus longtemps, au-delà du régime légal de départ à la retraite ? 63% des Français sont pour, selon un sondage CSA réalisé début août.

La motivation dans le fait de vouloir continuer à travailler au-delà de 65 ans est principalement financière. Parmi ceux qui envisagent cette hypothèse, 82% sont des cadres ou des professions libérales, 56% des ouvriers et 53% des employés.

Pareillement, dans le secteur privé, **63% des sondés se déclarent favorables, alors qu'ils sont seulement 53% dans le secteur public.**

D'après ces résultats, les personnes qui gagnent des salaires moyens ou ont des tâches difficiles, refusent de continuer une activité après l'âge légal de départ à la retraite. Ainsi, ils sont 36% à refuser catégoriquement de poursuivre leur activité au-delà de la retraite.

Pour aller plus loin !

Pour allonger la durée de vie active des seniors, l'**Institut Montaigne propose d'instaurer un "deuxième temps de carrière"**. Celui-ci serait fondé sur un entretien d'évaluation approfondi pour les travailleurs entre 45 et 50 ans. Il s'agirait de définir de nouvelles fonctions ou des missions plus adaptées pour ces salariés qui ont encore une belle carrière devant eux.

→ www.institutmontaigne.org/site/page.php?page_id=106

Le **réseau des cités des métiers** a lancé récemment un site Internet très utile : www.travailleraapres45ans.fr regroupant des ressources pour aider à se positionner sur le marché du travail et de l'emploi à partir de cet âge. Intéressant également, l'approche territoriale du contenu qui met en avant des mesures d'aides locales très concrètes pour l'emploi des plus de 45 ans.

Cinq objectifs pour l'emploi des seniors d'ici 2010

Toute rupture du contrat d'un salarié âgé de 50 ans et plus ouvrant droit à l'indemnisation au titre de l'assurance chômage oblige l'employeur à verser une contribution dite "contribution Delalande" à l'Assedic. Le montant de cette contribution varie, selon l'âge de l'intéressé et la taille de l'entreprise, de 1 à 12 mois de salaire brut.

Créée pour servir de rempart aux licenciements abusifs des quinquagénaires, cette contribution a souvent été critiquée comme étant une mesure contraignante à l'embauche des seniors.

→ www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/licenciement/licenciement-salaries-50-ans-plus-contribution-delalande-1115.html

Le **Plan national concerté pour l'emploi des seniors** (2006-2010) est un plan gouvernemental élaboré avec les partenaires sociaux qui fixe cinq objectifs :

- Faire évoluer les représentations socioculturelles
- Favoriser le maintien dans l'emploi des seniors
- Favoriser le retour à l'emploi des seniors
- Aménager les fins de carrière
- Assurer un suivi tripartite de ces actions dans la durée

Pour plus d'informations :

www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_d_action_concerte_pour_l_emploi_des_seniors_2006-2010-2.pdf

Appel à contribution

Prenez la parole !

Nous vous encourageons au regard des thèmes abordés, dont certains sont issus directement de vos demandes (enquête téléphonique février-mars), à nous écrire, à prendre la parole, par un témoignage, une info... : l.constantin@ifag-alumni.com

Planning des lettres mensuelles :

- Novembre : Innovation
- Décembre : Energie
- Janvier : Chine - Inde
- Février : Acheter / vendre une entreprise
- Mars : Réseau sociaux en ligne
- Avril : Gestion des marques
- Mai : Entrer en bourse : mode d'emploi
- Juin : Bilan et liste des adhérents

Planning des news letter :

- Octobre : mise en avant des relais régionaux / communauté des diplômés sur Viadeo
- Novembre : Collection livres IFAG / Etude market + stage + emploi 3^{ème} année
- Décembre : Taxe d'Apprentissage / Cours de networking
- Janvier : Trophée créa / Resto réso
- Février : Mini sites internet / Jury d'admission
- Mars : 40 ans de l'IFAG et Alternance
- Avril : Ifag à l'international
- Mai : Resto-réso

Succès confirmé !

Le 2^{ème} séminaire de formation continue s'est tenu mi-septembre sur le thème de la «gestion du temps». De nouveau les participants ont donné un satisfecit.

Un grand témoin est de nouveau intervenu le samedi matin afin de donner des exemples concrets de mise en pratique. **L'association garde dans ses objectifs le renouvellement de ces séminaires.**

Si tu as un souhait sur un thème, fais-le nous savoir : l.constantin@ifag-alumni.com ■

Auxerre : une nouvelle directrice.

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'IFAG Auxerre. Au cours de l'année à venir, Alain FOUQUE l'épaulera dans sa prise de fonction.

De formation ingénieur et issue du secteur industriel, **Isabelle COTY** a mené sa carrière notamment à la Direction Générale de l'Armement avant de créer sa propre structure.

Eclairage sur la rentrée 2007 :

1 665 étudiants rejoignent l'IFAG cette année soit une progression de 3 %.

Les nouveaux entrants sont en progression de **plus de 20 %** par rapport à l'année dernière grâce à l'ouverture du centre de Caen et les premiers groupes de 3^{ème} année de Rennes et Nîmes.

A noter, aujourd'hui 55% des ifaguiens sont des alternants (stage longue durée, contrat pro, apprentissage) ce qui met en relief l'importance du nombre d'entreprises partenaires de l'IFAG ■

A ton agenda

Les dates des prochains "resto-réso" sont :

---> 24 janvier 2008

---> 5 juin 2008



Une 9^{ème} école IFAG à Caen !

Le 24 septembre, Nathalie Quesseveur – directrice - a accueilli 28 étudiants pour la première promo de l'IFAG Caen. Installés pour l'instant dans les locaux de l'AFTEC FORTEAM, un bâtiment est en construction Rue Antoine Cavalier à Caen et devrait recevoir les IFAGuiens début 2008.

Notre réseau se renforce et prend de l'ampleur après Paris (1968), Lyon (1972), Toulouse (1974), Montluçon (1985), Auxerre (1991), Angers (2001), Nîmes et Rennes (2005).

L'IFAG poursuit sa stratégie de développement dans les villes moyennes de plus de 100 000 habitants ■

Les relais régionaux

Région Midi-Pyrénées (midi-pyrenees@ifag-alumni.com) :

Elodie Souquet - e.souquet@ifag-alumni.com - 06 83 09 41 25
Olivier Bachelet - olivier.bachelet@planete-com.net - 06 86 79 22 39
Christophe Marcelin - cmarcelin@saci.fr - 06 09 28 28 36

Région Rhône-Alpes (rhone-alpes@ifag-alumni.com) :

Olivier d'Heilly - olivier.d-heilly@wanadoo.fr - 06 72 44 25 96
Sophie Mauranges - maurangesophie@hotmail.fr - 06 63 45 70 18

Région Centre Auvergne Limousin (centre-auvergne@ifag-alumni.com) :

Caroline Pironneau - carolinepironneau@hotmail.com - 06 99 02 97 01
Valérie Briffa - vbriffa@voila.fr - 06 61 33 01 75
Ismaël Sirima - is_sirima@yahoo.com - 06 20 06 16 17

Région Pays-de-la-Loire (pays-de-loire@ifag-alumni.com) :

David le Godais - davidlegodais@yahoo.fr - 06 81 10 99 04
Joachim Leblanc - joachimleblanc@yahoo.fr - 06 63 62 01 60

Région Ile-de-France (ile-de-france@ifag-alumni.com) :

Karine Gallois - k.gallois@ifag-alumni.com - 06 17 82 38 88

Master Ifag Paris :

Alexis Canto - alexis_canto@yahoo.fr - 02 99 73 60 53

Région Bourgogne (bourgogne@ifag-alumni.com) :

Florian Surdol - fsurdol@groupama-pvl.fr - 06 32 37 79 19

Région Languedoc-Roussillon (languedoc-roussillon@ifag-alumni.com) :

Anne Amphoux - anne.amphoux@wanadoo.fr - 06 80 54 36 57
Nicolas Morel - nicolas.morel@terrasyah.com - 06 13 49 34 54

Région Normandie :

Laurent Dessaix - dessaix_laurent@yahoo.fr - 06 28 91 14 60

Relais Internationaux :

Canada : Laurent Maisonnave - laurent@zelaurent.com - +1 (514) 519 5800

Chine : Alexandre Souillat - alexandre@souillat.com - + 86 159 532 870 95

Angleterre : Antoine Debroye - antoine_debroye@yahoo.fr et Clément Decruy - cl.decruy@yahoo.co.uk

Ile de la Réunion : Philippe Medan - philippe.medan@prudenceceole.com

Tel : 02 62 70 95 79

Dubaï : Angelo Djaffardjee - djaffoz@hotmail.com - 06 11 69 09 81

Ensemble est édité par l'Association Nationale des Diplômés du Réseau IFAG, Association Loi 1901. **Directeur de Publication :** Laurent Constantin. **Rédacteur en chef :** Régis Chomel. **Comité de Rédaction :** Yannick Ferrieux, Régis Chomel, Dominique Lemaire, Karine Gallois, Laurent Constantin, Sylvain Vartanian, Laurent Maisonnave. **Imprimé par l'Imprimerie Barré** - Contact : Benoît-Marie Barré 03 86 65 93 01 - promo 2003 Auxerre.